

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LOUIS MALASSIS ST HILAIRE DES LANDES ecole.0350485m@ac-rennes.fr	Mardi 22 juin 2021 de 18h00 à 20h00
<u>Membres présents :</u> Représentants de parents d'élèves : Mesdames MEHEUST, PERON, BEAUDOIN, CALVEZ, DEMAREST Enseignantes : Mesdames BINOIS, Monsieur BERTRAND (dir.) Madame BOULIERE (adjointe au maire en charge des affaires scolaires) DDEN : Madame Derennes	
<u>Membres absents excusés :</u> Monsieur FLOCHEL, IEN en charge de la circonscription de Fougères Monsieur HAMARD, maire Madame HAMARD (conseillère municipale, chargée des affaires scolaires) Représentants de parents d'élèves : et Monsieur COQUARD Enseignantes : Mesdames MICHEL, ROME	

En raison de nouvelles mesure sanitaires, les conseils d'école ne peuvent se tenir qu'à 6 personnes maximum.

ORDRE DU JOUR

Ecole :

- PV du conseil de mars 2021
- Protocole sanitaire
- Projet d'école
- Bilan des actions pédagogiques de l'année scolaire 2020-21
- Projets pour l'année 2021-2022
- Prévisions d'effectifs 2021-2022

Mairie :

- Travaux et entretien des bâtiments

Questions des parents (à transmettre pour le lundi 21 juin au plus tard) :

COMPTE RENDU DE LA REUNION

ECOLE

1) PV du 11/03/2021

- Lecture par tous les membres présents du précédent Conseil d'école.
- Le procès-verbal est adopté à la majorité.

2) Projet d'école

- Présentation du projet d'école 2020-2025 (cf annexe)

3) Protocole sanitaire

A partir du 26 avril, l'accueil des élèves à l'école se fera toujours dans le respect du protocole sanitaire en vigueur depuis le 1er février (prise de température à la maison, aération régulière, non brassage à la cantine, distanciation, masques pour les CP....).

Toutefois, nous souhaitons attirer votre attention sur quelques points qui ont évolués :

« A compter du 26 avril et sur l'ensemble du territoire métropolitain, **la survenue d'1 cas confirmé** parmi les élèves entraîne systématiquement la fermeture de la classe à laquelle appartient l'élève pour **une durée de 7 jours** ».

« A l'issue de la période de fermeture, les responsables légaux des élèves de plus de 6 ans devront **attester sur l'honneur de la réalisation d'un test** par l'élève et du résultat négatif de celui-ci. En l'absence d'une telle attestation, l'éviction scolaire de l'élève sera maintenue jusqu'à la production de cette attestation ou à défaut pour **une durée maximale de 14 jours** ». S'agissant des élèves de maternelle, Il est « désormais fortement recommandé pour ces élèves la réalisation d'un test, en particulier avec le développement des tests salivaires ».

« Dans les écoles, **lorsqu'un enseignant absent ne peut**, malgré le renforcement des moyens de remplacement, **être immédiatement remplacé**, les élèves ne peuvent en aucun cas être répartis dans les autres classes. L'accueil des élèves est alors **suspendu** dans l'attente de l'arrivée du professeur remplaçant ». S'il n'y a pas de remplacement possible, alors les enfants devront rester à la **maison**. (Si l'élève est à l'école, le directeur préviendra aussitôt une personne pour récupérer les élèves concernés)

Les cours d'EPS sont organisés dans le respect des gestes barrières. Toutefois, la pratique à **l'intérieur** (piscine, gymnase) n'est pas autorisée jusqu'à nouvel ordre sauf pour les élèves de maternelle.

Le Gouvernement a annoncé l'allègement des règles relatives au port du masque en extérieur à compter du 17 juin 2021.

Cette mesure d'allègement s'applique également aux personnels et aux élèves des écoles dans les espaces extérieurs des établissements scolaires (cour de récréation, préaux, autres espaces de plein air...).

Les règles relatives au port du masque dans les espaces clos ne sont en revanche pas modifiées.

4) Bilan des actions pédagogiques et projets pour l'année scolaire 2020-2021

a) SORTIE A LA MER

Chaque classe ont travailler sur le thème de la mer au sein de sa classe et réaliseront une sortie en juin.

- en cycle 1 : activité artistique et tri, pêche à pied à St Malo
- en cycle 2 et 3 : activité de pêche à pied et animation sur les littoraux à St Malo

b) BIBLIOTHÈQUE

En raison du protocole sanitaire Anne-Sophie Margry vient une fois par période dans la classe travaillé sur un thème avec les différentes classes. Nous sommes allés le 10 juin en cycle 3 et le 3 juin les cycle 2 le 4 juin les cycles 1.

c) LES EXPL'EAURATEURS

Les classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 se sont inscrits aux programmes pédagogiques (de familles actives au centre social de fougères) les petits expl'eurateurs et les expl'eurateurs.

Les cycles 3 ont travaillé avec Anthony Leblanc sur l'eau en lien avec les zones humides de la commune du 9 avril au 1er juillet (tous les 15 jours).

Les cycles 2 vont travailler sur le cycle de l'eau du 23 mars au 15 avril.

d) JOURNÉE D'INTEGRATION

La matinée d'intégration des futurs élèves de TPS se tiendra le vendredi 25 juin 9h30-11h.

e) ECHANGE ENTRE L'ECOLE ET DES PERSONNES ISOLEES

Les élèves ont reçu le courriers de plusieurs personnes âgées sur la commune.

f) RESTITUTION DES PROJETS DE L'ANNEE

Nous allons réaliser une exposition le vendredi 2 juillet.

5) Prévision des effectifs 2021-2022

EFFECTIFS ET REPARTITION DES ELEVES		
Cycle 1 Madame Virginie Binois	Cycle 2 Madame Virginie Michel	Cycle 3
3 TPS en attente	8 CP	5 CM1
9 PS	7 CE1	9 CM2
10 MS	13 CE2	
10 GS		
Total : 29 élèves + 3 TPS ?	Total : 28 élèves	Total : 14 élèves
Effectif total : 71 élèves (au 11/03/2020) + 3 TPS		

6) Projets pour l'année 2021-2022

Le thème de l'année scolaire est à définir : les contes.

En fonction du contexte sanitaire les enseignants souhaiterait reconduire : les sorties au cinéma, les rencontres USEP

7) Sécurité

Une alerte incendie a été faite et une seconde sera réalisée fin d'année....

Le diagnostic « amiante » (DTA) a été fait l'année dernière et aucun travaux de réhabilitation est à prévoir.

Une surveillance pour les années à venir est à poursuivre.

8) Périscolaire et Mairie

a) Travaux à faire

Devis en cours :

- Devis des toilettes en cours.

Demande de travaux :

- Repeindre une salle tous les 2-3 ans
- Reboucher le trou sous l'escalier dans la cour des maternelles et en faire un placard et fermer l'escalier.
- Le fermoir du portail dans la cour est cassé.
- Les boutons poussoirs des distributeurs de savon sont souvent cassés.
- Lavabo chez les maternelles à refaire pour les petits et un plus haut.
- Mettre un banc circulaire et des bancs dans les cours.

- repeindre le tableau sous la grande cour par les emplois jeune cet été

+ petits travaux pendant les vacances

Réponses :

Directeur : Est-ce que la peinture dans les classe, le trou dans l'escalier ont été évoqué au conseil municipal depuis le dernier conseil d'école ?

- Mairie : Cela n'a pas été évoqué en conseil municipal.

b) Autres

Une réunion a été prévue avec la mairie pour voir l'organisation de l'année prochaine avec le départ de Fabienne le 1^{er} avril et le retour de Gwendoline. Nous souhaitons juste que ce remplacement et l'organisation soit anticipé.

Nous demandons à pérenniser la 2^e atsem + des horaires l'après-midi si besoin dans l'emploi du temps.

Réponses

- Mairie : Que souhaitez-vous comme organisation ?

- Directeur : « Nous pensons qu'un dialogue entre la mairie et les agents doit être réalisé pour voir l'organisation de l'année prochaine entre le temps scolaire, le temps périscolaire. Ce n'est pas à l'école de décider mais bien à la mairie. Nous souhaitons juste que chaque poste soit attribué à une personne. »

9) Questions des parents

« Je pense que cela serait bien qu'il y ait une deuxième personne qui travaille à la garderie. Cela fait beaucoup d'enfants pour une seule adulte. Aussi agréable et compétente soit-elle. »

Réponses

Parents: Il serait important d'avoir une deuxième personne car il y a beaucoup d'enfants. En cas de blessure, WC... il est important d'être deux personnes.

Mairie: Il y a pour l'instant une personne. Nous allons transmettre cette demande à la mairie. Nous verrons si elle peut être acceptée.

Secrétaire de séance : S.BERTRAND

Président de séance : S.BERTRAND